



"Prix de la France moche" : quatre communes distinguées

L'association Paysages de France octroie ces récompenses pour dénoncer l'excès de publicité dans certaines municipalités.



L'hôtel de ville du Havre (illustration)

La récompense est loin d'être flatteuse pour les administrations des villes nommées. Comme tous les ans, l'association Paysages de France a couronné ses lauréats du "prix de la France moche" ce vendredi 29 octobre. L'objectif : souligner l'affichage publicitaire jugé excessif dans les communes concernées.

Les quatre récompensées sont Migné-Auxances (Vienne), Montalieu-Vercieu (Isère), Dambach-la-Ville (Bas-Rhin) et Le Havre (Seine-Maritime). Chacun se distingue dans une catégorie différente. Pour Le Havre, par exemple, il s'agit de la "Publicité sans modération", qui souligne la présence importante de publicités pour des produits alcoolisés. Dambach-la-ville se distingue dans la catégorie "Mise en valeur du patrimoine" du fait de la présence de publicité vers un lieu historique.

"Il est temps, pour de nombreux élus, d'ouvrir les yeux : **veulent-ils être les complices d'une France défigurée**, comme le dénonçait déjà cette émission de télé dans les années 70 ?", alerte l'association dans un communiqué, qui appelle à ce que les habitants des communes soient consultés à ce propos.